COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

<u>Absents excusés</u>: 0 <u>Absent</u>: 0 <u>Secrétaire de séance</u>: Mme AUDIN

Le Conseil Municipal:

- **DECIDE** à l'unanimité de reconduire la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire de la Commune au taux de 3% pour une durée de un an reconductible.

 Monsieur le Maire indique que cette taxe génère des recettes se situant entre 3 000 et 4 000 € par an mais que ces dernières varient en fonction des constructions.
- **DECIDE** à l'unanimité, d'allouer au Centre Communal d'Action Sociale, l'intégralité de la subvention de 5 000 € prévue au budget primitif de la commune.
 - Monsieur le Maire indique qu'environ $1~000 \in$ ont été versés, à ce jour, pour des dépenses de secours et d'aides sociales.
 - Il rappelle que le repas destiné aux anciens aura lieu le 14 décembre prochain et que la distribution des colis de Noël se fera les 15 et 16 décembre après-midi par les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale.
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions (M. CAPY et Mme MENEAU) la décision modificative à apporter au budget primitif de la commune pour permettre le règlement des frais de dossier (environ 200 €) de l'emprunt de 100 000 € qui sera contracté dans les prochains jours. *Monsieur le Maire ajoute que cette affaire a été vue en commission des finances lors de sa dernière réunion*.
- APPROUVE à 13 voix pour et 2 abstentions (M. CAPY et Mme MENEAU) la décision modificative à apporter au budget primitif du service de l'Eau potable pour permettre le règlement des frais de dossier (environ 200 €) de l'emprunt de 100 000 € qui sera contracté dans les prochains jours Monsieur le Maire indique que les frais sont identiques à ceux de l'emprunt qui sera réalisé pour la commune et fait savoir que les prêts chacun d'un montant de 100 000 €, seront contractés à un taux de 1.45%.

■ Affaires diverses

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la mise en place d'un groupe de travail « Chemins Communaux » dont la mission consistera en un recensement exhaustif ainsi qu'un état des lieux de ces voies. Un programme d'actions sera ensuite mis en place pour une praticabilité optimale par les différents utilisateurs. Ce groupe de travail est composé de la commission municipale « urbanisme/travaux », de membres de la section Rando VTT d'Ouzouer sur Trézée, du Président du Comité Directeur de l'Union sportive d'Ouzouer sur Trézée, d'un représentant du Comité du Loiret Randonnée Pédestre.

Monsieur le Maire fait savoir qu'un projet de lotissement, route de Briare a fait l'objet d'un certificat d'urbanisme opérationnel positif et que plusieurs constructions pourront se faire.

Monsieur le Maire rappelle les dates du Comice Agricole du Canton de Briare qui se tiendra le les 1^{er} et 2 Août 2015 et passe la parole à M. GERVAIS qui assiste aux réunions de préparation de cette manifestation. Monsieur GERVAIS indique qu'il y a une candidate à Ouzouer qui participera à l'élection de la reine le 25 avril 2015 lors d'un bal. Le thème du Comice est la diversité des filières agricoles.

Mme LECLERCQ rappelle que le repas de Noël des Anciens se déroulera le dimanche 14 Décembre 2014 à 12h00 à la salle polyvalente St Roch.

Le Maire, Guy Massé